

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Formation CONTINUE - P.S.E 1 2019/2020
- Formation CONTINUE - P.S.E 2 2019/2020

Comment dois-je procéder pour remplir mon dossier ? Que se passe-t-il ensuite ?

- Je lis jusqu'au bout cette première page ;
- Je n'imprime pas cette page : 1 ;
- Je renseigne et complète le dossier « inscription » et ses annexes ;
- Je vérifie que j'ai bien coché toutes les cases de la « feuille d'inscription. (Page 2) ;
- J'envoie le dossier **Complet** et ses pièces jointes en courrier simple à l'adresse indiquée ci-dessous ;
- Je reçois un accusé réception de mon envoi ; (par mail ou SMS)
- Mon dossier est enregistré (*La session est fixée réglementairement à 8 participants par formateur et la validation des inscriptions s'effectue dans l'ordre d'arrivée des dossiers **complets***)
- Je reçois une convocation 1 semaine avant la session de formation ;
- Je participe à la formation et à l'évaluation ;
- Je procède à la récupération de mon attestation de participation à la formation continue.
- **Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription**

- Une photocopie du **certificat de compétences « premiers secours en équipe de niveau x »** ou son équivalent, assortie d'une copie de la **dernière attestation de formation continue annuelle** ;
- Le chèque de règlement des frais pédagogiques **ou** de caution pour les dossiers « avec prise en charge financière.
- La fiche de prise en charge financière signée le cas échéant (à télécharger sur le site www.udps83.com)
- La convention de formation professionnelle signée en 2 exemplaires le cas échéant

Règlement des frais pédagogiques

- Pour un financement personnel : établir un chèque de 70€ à l'ordre de « **UDPS 83** ».
- Pour une prise en charge par l'employeur : faire renseigner un bon de prise en charge financière par l'employeur et établir un chèque **de caution** de 90€ à l'ordre de « **UDPS 83** »
- Pour une prise en charge par un financeur par subrogation : prendre contact avec UDPS83

Adresse et coordonnées de l'organisme de formation

UDPS 83 – 1221 route de Fabrégas – 17 lot Marius Arnaud – 83500 LA SEYNE SUR MER
formation@udps83.com Contacts : Jeff.BANDINI – 06.10.94.55.91

Pièces à présenter le 1er jour de la formation :

- une **pièce d'identité en cours de validité**
- Votre convocation

RAPPEL : Les titulaires d'un des titres suivants obtenus avant 2002 doivent justifier de leur équivalence PSE1 ou PSE2 par la présentation d'une attestation de formation à l'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique (AFUDSA)

Titres concernés et équivalences :

BNS + RANIMATION = PSE2

- **CFAPSE = PSE2**

- **AFPCPSAM = PSE1**



Contact : didier REYMONET / Jeff BANDINI
Tél : 06.64.90.07.82 / 06 10 94 55 91

Courriel : formation@udps83.com

Cadre réservé : Dossier déposé le

(Photo identité à agraffer)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Formation continue PSE1 OU Formation continue PSE2

Identification du candidat (rubrique à remplir en lettres capitales)

Nom d'usagePrénom :
Nom de naissance :
Date et lieu de naissance : le.....à :Nationalité :
Adresse :
CP :Ville :
E-mail :

Pièce(s) à joindre obligatoirement à ce dossier d'inscription

- 1 chèque pour les frais pédagogiques d'un montant de 70 € à l'ordre de « UDPS 83 »
ou
1 chèque de caution pour les frais pédagogiques d'un montant de 100 € à l'ordre de « UDPS 83 » accompagné de l'attestation de prise en charge par l'organisme financeur signée.

Table with 2 columns: Choice (Les frais sont à ma charge / La formation est prise en charge par un organisme financeur) and Action (Effectuer le règlement / Télécharger une fiche de prise en charge sur notre site).

**Cocher la case correspondante

- Je souhaite suivre le stage de formation continue PSE1 : Journée du (1)
OU
Je souhaite suivre le stage de formation continue PSE2 : journée du (1)

(1) (indiquez la date choisie sur notre calendrier 2018/2019)

(Clôture une semaine avant début de session)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

A..... Le :/...../ 201__

Signature du candidat :